

Séance du 2 février 2016

L'an deux mil seize, le 2 février à 21 h, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de **Jean Claude DUPIOL, Maire**

Date de convocation : 27 janvier 2016

Présents : MM DAURIAN B, PORTES JM, BARBE C, MISTLER JM, PLATON M, PLANTON M, RAIMAUT V, M LESBEGUERIE T.

MMES LAFARGUE J, LALANE S, DARCOS ML, BEZIADE S, SERES A.

Absents : M DUBERGEY L,

Secrétaire de séance : Mme LAFARGUE

En préambule, M le directeur de l'école CLEMENT Olivier et Mme ROUDIL Florence institutrice présentent le projet de voyage aux conseillers.

Il s'agit d'un voyage de 3 jours et 2 nuitées pour 45 enfants de l'école (CP ; CE1 et CE2). Après étude, ils retiennent un voyage sur le thème « mer et forêt landaise », à la Teste du Buch, privilégiant la proximité pour une réduction des coûts.

Coût du voyage : 5950 € comprenant hébergement et visite 5322 € et le transport 653€

Les parents financent 50 € par enfant. Des tabliers ont été vendus pour 350 €. Les élèves ont confectionné des lettres de sollicitation auprès des entreprises locales 400 €.

Le corps enseignant espère une rentrée d'argent avec le loto du 18 mars (attente de 1000€).

L'association L' APLED CUDOS a fait des actions spécifiques 400 €.

Soit un total d'aides à ce jour de 4400€.

Il reste à financer les 1550 €.

M le maire propose de prendre en charge les frais de transport.

Le corps enseignant quitte la séance.

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

1 DECLASSEMENT CHEMINS RURAUX

1) chemin rural N°8

M le maire explique le dossier : il s'agit de déclasser une partie du chemin rural N°8 au droit de la propriété SCI du Bidaou afin de faire attribuer les nouveaux numéros par le service du cadastre. La commune cède à la SCI du Bidaou une contenance cadastrale de 22a29ca.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- donne son accord pour conduire la procédure de déclassement et classement d'une partie du CR8 .
- CHARGE M le maire de nommer un commissaire enquêteur pour la procédure de déclassement.

2) chemin rural N°5 et CR « La rochelle »

M BARBE explique l'objet des régularisations : des chemins communaux qui passent sur des propriétés privées. Il n'y aura pas de frais de géomètre pour ces dossiers, uniquement des frais notariés et le commissaire enquêteur à la charge de la commune.

Il s'agit du déclassement d'une partie du CR5 au droit des propriétés SCI du Bidaou, indivision DUCOUSSO et CAVERNES ainsi que le déclassement total du chemin rural dit « La rochelle » au droit des propriétés SCI du Bidaou.

La commune s'engage à céder :

- 6a83ca (section Fn°613) à l'indivision DUCOUSSO,
- 14a99 ca (section Fn° 612-615) à la SCI du Bidaou
- 3a 27 ca (section F n°611) à Mme CAVERNES

Par ailleurs, la commune de Cudos reçoit :

- 22a56ca (section F 585 587 590 593 595 597) de l'indivision DUCOUSSO
- 37a71ca (section F 582 599 600 602 605 608 610) de la SCI du Bidaou
- 7a43ca (section F 579) de Mme CAVERNES Henriette

Toujours dans un souci de régularisation du chemin rural 5, l'indivision DUCOUSSO cèdera 1a02 ca (section F 584 588 ET 591) à la SCI du Bidaou et recevra en contrepartie 6a28 ca (section F 583 603 et 606 de celle-ci.

Où le rapport de M le maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- donne son accord pour conduire d'une part la procédure de classement et déclassement d'une partie du CR5 au droit des propriétés : SCI du Bidaou, Indivision DUCOUSSO et Mme CAVERNES Henriette et d'autre part au déclassement du chemin rural lieu-dit « la Rochelle » au profit de la SCI du Bidaou en menant l'enquête publique à réaliser dans les conditions de forme prévues aux articles R 141.4 à 141.9 du code de la voirie routière.
- charge M le maire de nommer un commissaire enquêteur pour le déroulement de la procédure.

2 – PROJETS 2016

Monsieur le maire présente les projets envisageables sur 2016, qui devront être inscrits aux budgets selon l'ordre de priorité défini par la commission des finances et les différentes aides financières obtenues.

PROGRAMME 21 matériel

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| - Panneau de basket (city stade), | 199.20 |
| - 10 tables 180 X 90 salle des fêtes | 925.80 |
| - affuteuse de chaine électrique | 160.20 |
| - tableau affichage mairie | en recherche |
|
 | |
| - divers matériel | 1 000.00 |
| - défibrillateur | |
| - 2 portiques accès salle des fêtes | |

PROGRAMME 27 VOIRIE

- | | |
|----------------------|----------|
| - chemin du Pelissey | 8 500.00 |
|----------------------|----------|

Il faudra rajouter environ 3360 € pour aller jusqu'au Moullia
Le FDAEC sera attribué à ce programme.

- réalisation d'un pont commun (Avec syndicat du ciron)	999.60
- chemin pitecque (1200) +salle des fêtes entrées (2400)	4320.00
- fosse Larroudey concerne la pose de 8 regards dans le fossé	23 784.00
- pont de Sarraute M le maire souhaite que le pont du Pelissey soit fait en priorité	2 900.00
- chemin de Rague <ul style="list-style-type: none"> o sera réalisé fin 2016 avec l'aide de financement de la DFCI. Il va demander qu'il soit pris en charge pour la totalité. 	
- mise aux normes piste DFCI	6 345.11

PROGRAMME 38 EGLISE

- Volet paysager pour accès	2 250.00
- plan topographique	900.00

PROGRAMME 53 VILLAGE HORIZON

- cession licence	2 600.00
-------------------	----------

PROGRAMME 54 SALLE DES FETES

- modification accès porte parking	1 620.00
- peinture extérieure salle des fêtes et Cercle	6 597.96

PROGRAMME TRIBUNE STADE

- accès handicapés aux tribunes (adap)	reste à définir pour 2017
--	---------------------------

PROGRAMME GESTION DIFFERENCIEE (62)

- 2 ^{ème} programme	6 500 €
------------------------------	---------

PROGRAMME BIBLIOTHEQUE

- logiciel MICROBIB	2 909.40
---------------------	----------

M PLATON fait un point sur le projet bibliothèque : le logiciel est installé, la formation des bénévoles est en cours.

Une inauguration est prévue le mercredi 17 février à 17 h.

Les personnes intéressées se verront remettre des cartes et pourront (depuis leur ordinateur) consulter la médiathèque de la bibliothèque de Prêt de la Gironde. Ils pourront télécharger 4 films par mois, de la musique, accéder aux formations ASSIMIL. ...

PROGRAMME 52 AIRE DE JEUX

M PORTES prend la parole pour expliquer les modifications sur le projet.

Il s'avère que les jeux présentés dans le devis BENITO ne rentrent pas dans la surface des 100 m² prévus. Il est nécessaire d'avoir une surface de 162 m² pour installer les jeux retenus.

Les devis de terrassement et de la clôture sont donc modifiés. Il y a un coût global supplémentaire de 1969 €.

BENITO	19 241 € ttc
SPADETTO	4 471€ ttc
BRICO SERVICE	2 989€ ttc

La table de pique-nique offerte sera à l'extérieur de l'aire de jeux.

20153 € d'aides financières ont été accordées par le Conseil Départemental et au titre de la réserve parlementaire du sénateur PINTAT.

Monsieur le maire demande que l'opération soit réalisée.

M PORTES évoque le renouvellement du contrat de location du photocopieur.

Après 5 ans, il arrive à terme fin mars 2016. Après avoir consulté 3 fournisseurs, la Sté SHARP reste la mieux disante.

LOYER trimestriel	290 € soit 348 € TTC
Copies n/b 0,00456 € ttc	
Copies c 0.0456 € ttc	

Proposition faite d'un appareil MX3640 36 copies/minute, plus rapide que l'actuel.
Le nouveau contrat est accepté.

3 COMMUNICATION : réflexion sur l'information et communication aux administrés

M PLATON explique que le projet d'acquisition d'un panneau d'information numérique est abandonné. Le projet est trop onéreux et il n'y a pas suffisamment d'informations à diffuser.

La commission a réfléchi sur l'installation d'un point d'informations destinées aux associations à l'entrée de l'école. Le secrétariat devrait assurer la tenue de ce panneau.

Le conseil n'est pas entièrement en accord avec la commission.

De plus M le maire pense qu'un meilleur affichage autour de la mairie serait plus adapté : conserver l'existant et le rendre plus visible, ajouter un point d'affichage sur le mur de la mairie, côté poste destiné aux seuls documents administratifs.

4 ECOLE : projet voyage.

Après avoir écouté le corps enseignant, M le maire demande au conseil municipal de se décider pour le versement d'une aide financière pour le projet de l'école. Il propose que la commune prenne en charge les frais de transports a/r (coût 653 €).

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité accepte de participer aux frais de voyage en prenant en charge les frais de transport (653 €).

5 TAP : intervention atelier de recyclerie

M le maire explique qu'il a rencontré 2 personnes de Lignan qui envisagent la création d'une recyclerie implantée sur la commune de Grignols. Il s'agit de donner une seconde vie à des objets qui ne sont plus utilisés (ameublement, textile, vaisselle, bibelots, livres et jouets).

Des réunions publiques seront programmées, dont la 1^{er} aura lieu à Cudos le vendredi 5 février à 18 h.

Elles proposent également d'intervenir dans le cadre des TAP en animant un atelier de recyclerie, prestation payante (35 € de l'h/)

6 QUESTIONS DIVERSES

1° Stade terrain annexe :

M le maire a été interpellé par JM RASSIS, président du SCCB concernant le terrain annexe au stade.

M PLANTON explique que le terrain actuel est très sollicité et se dégrade fortement devant les buts. Le Sporting Club demande s'il est possible d'aménager le terrain annexe qui serait utilisé pour les entraînements de l'école de Football et des filles.

M RAIMAUT interviendra pour profiler le terrain et passer le scarificateur. Il faudra ensemencher au printemps. Le Sporting assurera le tracé du terrain.

M PLANTON va procurer le planning d'utilisation des structures.

2° PLAN DE SAUVEGARDE

Une réactualisation est demandée auprès des bénévoles pour leur participation au plan de sauvegarde. Les réponses sont attendues pour le 22 février. Il n'y aura que 40 participants maximum.

3° GENS DU VOYAGE

M le maire indique l'installation d'un cirque ou gens du voyage derrière la salle des fêtes. Ils arrivaient de BERNOS. Malgré l'intervention des gendarmes, il n'a pas pu les faire partir.

Si les faits se reproduisent, l'acquisition de portiques pivotants sera envisagée sur les 2 accès du parking de la salle des fêtes.

4° MUTUELLE COMMUNALE

M le maire indique un nouveau rendez-vous avec M JUHEL le 1 mars 2016 à 11 h en présence de la presse, pour relancer le dossier. A ce jour, 5 personnes sollicitent des informations.

M PORTES suggère que l'information soit transmise par post contact.

M le maire répond que l'information a été détaillée dans le bulletin municipal. Le RV évoqué est essentiellement destiné à faire un point et transmettre l'information par la presse.

M le maire évoque le souhait de réunir dans le courant de l'été tous les nouveaux arrivants depuis 3 ans afin de mieux les intégrer.

5° LOGEMENT ST CLEMENT

Les locataires doivent partir en cours d'année.

Ils ont signalé le coût du chauffage élevé, environ 1700 € de gaz. Un diagnostic énergétique a été réalisé.

M DAURIAN prend la parole : le logement est classé C. Le diagnostic fait apparaître des pertes d'énergie 13% par le sol, 6 % par la toiture et 20 % par les menuiseries.

Le logement va rester dans l'état actuel.

6° DON

M le maire fait part d'un don de 75 € par chèque de M TUNZINI, peut-être futur administré de la commune lieu-dit Pessan.

Le chèque sera remis à la coopérative scolaire de l'école.

7° SPECTACLE DES CAP NEGUES

Les CAPS NEGUES proposent de faire un spectacle à la salle des fêtes, le 30 avril prochain.

Les entrées seront payantes. Il faut assurer la gestion des entrées. Le comité des fêtes ne souhaite pas gérer le projet.

Mme DARCOS et Mme BEZIADE se proposent de s'occuper des entrées.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est confiée aux conseillers :

M PLATON : reparle du projet d'agrandissement de la salle des fêtes. Il demande si le projet est toujours d'actualité.

M le maire propose de relancer l'étude afin d'avoir une idée réelle du coût de l'opération. L'étude sera confiée à M ARQUEY JL, architecte qui sera rémunéré en conséquence.

M MISTLER : demande s'il est toujours envisagé d'installer une antenne sur le point le plus haut de la commune (Maugouvern) pour une meilleure réception des portables,

M le maire va contacter Gironde Numérique pour affiner ce projet.

M MISTLER évoque l'acquisition d'un défibrillateur à la salle des fêtes (peut-être nécessaire lors de repas d'anciens ou autres)

Mme SERES : elle fait part de son mécontentement quant à la communication du nombre des personnes, et plus particulièrement des élus, encore incertain la veille du repas !

FIN DE SEANCE 23 H